

MH HYDRO MASS

HYDROFUGE DE MASSE

PRÉSENTATION

Hydrofuge de masse, compatible avec toutes les catégories de ciment, permettant de **limiter la pénétration d'eau par capillarité ou par pression**. Il agit par obturation des pores et du réseau capillaire, il **ne modifie pas les résistances mécaniques et n'a pas d'effet sur les temps de prise**. Il **préserve vos réalisations** des dégradations provoquées par les cycles de gel/dégel.

DOMAINES D'APPLICATION

Il s'emploie sur chantier pour la **fabrication de mortiers, enduits, réservoirs d'eau, cuves, bassins, joints étanches ou travaux de fondation ...**

DOSAGE

Le dosage recommandé est compris entre 0.3 et 2.5 % de masse de ciment, c'est-à-dire entre 100 et 875 ml par sac de 35 kg de ciment.

MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. Incorporer l'hydrofuge de masse mélangé à l'eau de gâchage. Avant travaux, il est recommandé de procéder à des essais préalables pour ajuster le dosage à l'effet recherché.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique :	Liquide
Odeur :	Caractéristique
pH :	10
Masse volumique :	1.00 ± 0.01 kg/dm ³
Hydrosolubilité :	Soluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit isolé du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Conserver à température comprise entre +5°C et +35°C.

Conservation : 24 mois.

SÉCURITÉ

Pictogramme de danger :



GHS07

Mention d'avertissement :

ATTENTION

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de prudence - Prévention :

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

UFI : 6XMG-93TK-7209-MGXT

www.mh-industrie.com

